

**LES CONSTRUCTIONS PRÉPOSITIONNELLES CHEZ LES
APPRENANTS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE AU GABON :
ÉTUDE DIDACTIQUE**

**Résumé de thèse soutenue à l'Université de Provence
Jean-Aimé Pambou**

Les apprenants du Gabon utilisent de manière particulière les prépositions françaises. Il est remarquable que là où la préposition est attendue, les apprenants ne la produisent pas ; là où elle n'est pas attendue, elle apparaît ; là où une forme est attendue, c'est plutôt une autre qui est rendue, etc. Plutôt que d'étiqueter toutes les constructions qui n'entrent pas dans les modèles attendus au moyen des vocables « fautes » ou « erreurs », nous avons choisi d'analyser ces constructions avant de formuler des propositions concrètes dans le cadre de l'enseignement des prépositions françaises en classe de français langue seconde au Gabon.

Notre hypothèse centrale est que loin d'être de simples erreurs, ces constructions prépositionnelles particulières correspondent à une variété de français que nous avons appelée « lecte des apprenants ». Pour tenter de vérifier cette hypothèse, nous nous sommes rendu sur le terrain, afin de recueillir des productions linguistiques des apprenants, avant de décrire et d'expliquer l'usage des prépositions françaises rencontrées. Cela nous a conduit dans cinq des neuf provinces du Gabon, à savoir : l'Estuaire, le Haut-Ogooué, le Moyen-Ogooué, la Nyanga et le Woleu-Ntem.

Quatre parties principales ont ponctué notre étude : le cadre socio-didactique, la présentation de l'enquête et du corpus, l'analyse du corpus et les propositions et bilan du travail.

La situation socio-didactique nous a permis de déterminer les cadres sociolinguistique et didactique de notre recherche. S'agissant du cadre sociolinguistique, nous avons d'abord montré le caractère particulièrement privilégié du français. Nous avons ensuite décrit le plurilinguisme endogène, qui ne favorise pas l'émergence d'une langue locale dominante. Le statut du français est remarquable à un triple point de vue : sur le plan officiel, c'est la seule langue clairement identifiée, pourvue d'un statut juridique ; sur le plan des échanges quotidiens, c'est la langue véhiculaire à l'échelle nationale et sur le plan du développement cognitif et intellectuel, elle devient la langue de référence d'un nombre non négligeable d'apprenants vivant au Gabon. Le cadre sociolinguistique nous a également donné l'opportunité de rendre compte de l'existence d'une soixantaine de variétés linguistiques réparties en douze grands groupes inégalement constitués. En travaillant avec les sources disponibles sur les prépositions dans les

langues gabonaises, nous avons constaté le caractère très limité des morphèmes prépositionnels et le fait que plusieurs prépositions françaises puissent être rendues par un nombre très réduit de prépositions issues des langues gabonaises. Dans l'hypothèse des interférences linguistiques, cela suppose qu'il y aurait suppression massive des prépositions françaises et donc très peu, ou pas du tout, d'ajouts de prépositions ; de même qu'il y aurait substitution de plusieurs prépositions françaises attendues par un nombre très réduit de morphèmes prépositionnels.

Quant au cadre didactique, nous avons essayé de développer celui du français langue seconde, lui-même dépendant de la didactique du français langue étrangère, qui est à son tour une branche de la didactique des langues et des sciences du langage. La didactique empruntant à d'autres disciplines, nous avons pu nous interroger sur l'influence des faits sociolinguistiques, sur la situation de communication et sur les représentations dans la production des constructions prépositionnelles des apprenants et dans le cadre général de la transposition didactique. Celle-ci apparaît, à nos yeux, comme l'espace indiqué pour traiter des constructions prépositionnelles sans *a priori* de type normatif.

Dans la deuxième partie, nous avons successivement présenté la manière dont nous avons mené notre enquête et le corpus que nous avons pu constituer à ce sujet. L'enquête a été marquée par quatre temps principaux : la pré-enquête, l'enquête principale, l'enquête subsidiaire (1) et l'enquête subsidiaire (2). S'agissant des trois premières étapes, les informateurs devaient intervenir aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. À l'oral, ils ont généralement répondu à l'une ou l'autre de ces trois questions : 1) Tu es un élève de CE2, de CM2, de Cinquième ou de Troisième. Raconte-nous une histoire que tu as vécue ou qui a été vécue par une personne que tu connais. 2) Tu es un élève de CE2, CM2, Cinquième ou Troisième. Tu connais des stars dans plusieurs domaines de la vie : musique, culture, sport, cinéma, etc. Quel type de stars tu aimes et pourquoi ? 3) Tu es un élève de CE2, CM2, Cinquième et Troisième. Si on te proposait d'aller passer des vacances loin de chez toi où irais-tu et pourquoi ? À l'écrit, la principale question était la suivante : Tu es un élève de CE2, CM2, Cinquième ou Troisième. Raconte-nous une histoire que tu as vécue ou qui a été vécue par une personne que tu connais. Toutefois, étant donné des circonstances particulières comme la « grève illimitée » des enseignants dépendant du ministère de l'Éducation nationale (premier et second degrés de l'enseignement) ou le niveau réel des informateurs après seulement quelques mois de cours (la grève s'étant étendue sur quatre mois), nous avons accepté que les enseignants eux-mêmes, en tant que responsables de classe, proposent des sujets en fonction du niveau réel de leurs propres apprenants. L'essentiel était que les informateurs racontent une histoire vécue ou vraisemblable et qu'ils puissent utiliser des prépositions françaises. Pour ce qui est spécifiquement de l'enquête subsidiaire (1), elle visait à nous forger une idée sur l'usage des prépositions françaises par des apprenants à l'issue de quatorze années de scolarité. Il s'agissait plus exactement de voir si les constructions prépositionnelles relevées dans les quatre premiers niveaux étaient aussi observables en classe de Terminale. 768 informateurs ont participé à l'ensemble de ces trois étapes du recueil des données sur le terrain. Quant à l'enquête subsidiaire (2), l'objectif était de nous intéresser aux représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques. Étant donné que nous n'avions

ni les moyens financiers pour repartir dans les différents lieux de notre enquête ni la possibilité de retrouver forcément les mêmes informateurs d'une année sur l'autre, nous nous sommes contenté de mener cette enquête dans la seule ville de Libreville. Nous avons cependant tenu à repartir dans les établissements où nous avons mené nos précédentes enquêtes. En fonction des faits relevés dans les trois premières étapes de l'enquête, nous proposons deux ou trois constructions prépositionnelles au choix avec au moins une construction non standard. Pour chaque question posée uniquement à l'écrit, il revenait aux informateurs de dire parmi les constructions proposées celle(s) qu'ils estimaient la (les) plus correcte(s) par rapport au français standard puis de justifier leur point de vue. 388 informateurs de CE2, CM2, Cinquième et Troisième ont été retenus pour cette partie de l'enquête, conçue comme qualitative. En y ajoutant les 768 premiers informateurs, nous avons obtenu un total de 1156 informateurs.

Dans la troisième partie, consacrée à l'analyse du corpus, la caractérisation nous a amené à relever 708 constructions prépositionnelles particulières composées de 661 constructions non standard et de 47 unités lexicales particulières. Sur les 661 constructions non standard, 270 occurrences (40,84%) sont marquées par des effacements de prépositions ; 193 occurrences (29,19%), par des ajouts de prépositions ; 187 occurrences (28,29%), par des substitutions de prépositions et 11 occurrences (1,66%), par des supports de droite non attendus. Les unités lexicales, pour lesquelles nous n'avons pu établir de pourcentages du fait de leur nombre réduit, comprennent, de leur côté, 27 néologismes prépositionnels et 20 occurrences de *realia*. Concernant les mécanismes explicatifs, les formes étudiées nous ont orienté, d'une part, vers les mécanismes intralinguistiques : surgénéralisations, hypercorrections, évolution diachronique du français, restructurations, dérivations lexicales, assimilations régressives et influence de la situation sur la parole ; d'autre part, vers les mécanismes extralinguistiques : usage populaire du français, dans un pays où pour telle ou telle raison particulière cette langue s'impose parfois à tous les citoyens, influence de la parole sur la situation et représentations des apprenants sur leurs propres pratiques.

Par rapport à ces faits, quelle conception de la préposition défendons-nous dans le cadre du français langue seconde et quel bilan avons-nous tiré de notre propre travail ? C'est pour tenter de répondre à ces deux questions que nous avons prévu une quatrième partie intitulée « en guise de propositions et de bilan ».

Au sujet des propositions, il nous a semblé nécessaire de revisiter la notion de préposition à la lumière de la linguistique moderne et de son corollaire, la grammaire descriptive. Nous nous sommes appuyé pour cela sur quatre domaines d'analyse : étymologique, morphologique, sémantique et syntaxique. Sur le plan étymologique, on peut être tenté de considérer la préposition comme un morphème « pré-posé », ou une « unité linguistique placée avant une autre ». Dans notre étude, nous avons montré le caractère trompeur de cette étymologie. La préposition peut certes être « pré-posée », mais il est aussi des cas où elle est « inter-posée », et même, paradoxalement, « post-posée ». Sur le plan morphologique, nous avons remis en cause le caractère figé de la notion de « locution » puis nous avons souligné la nécessité d'établir une distinction prépositions « simples » / prépositions « composées » plutôt que « prépositions simples » / « locutions prépositionnelles ou

locutions prépositives ». Notre positionnement s'explique par le fait que les différents morphèmes assument les mêmes rôles syntaxiques et qu'ils sont pourvus de valeurs sémantiques semblables. Par ailleurs, nous avons rendu compte d'une part, de la présence implicite des prépositions *à* et *de* dans des formes comme *au(x)*, *au(x)quel(le)(s)*, *lui*, *leur*, *du*, *dont*, *duquel*, etc. ; d'autre part, de l'absence implicite de ces mêmes prépositions dans des formes comme *le*, *la*, *les*, *que*, *qui*, etc. Sur le plan sémantique, il est parfois posé une tripartition « prépositions vides », « prépositions semi-pleines » et « prépositions pleines ». À cette tripartition fondée sur la nature des prépositions, nous avons préféré une autre prenant appui sur les occurrences des prépositions. Aucune préposition n'est en effet intrinsèquement ni vide, ni semi-pleine, ni pleine. Seules les constructions dans lesquelles elles sont utilisées peuvent conférer aux unités prépositionnelles ces différentes caractéristiques. Aussi avons-nous suggéré de parler de prépositions (sémantiquement) autonomes, de prépositions (sémantiquement) semi-autonomes et de prépositions (sémantiquement) non autonomes. Sur le plan syntaxique enfin, après avoir rappelé que toute préposition est pourvue d'un support de gauche et d'un support de droite, même implicitement marqué, nous avons montré que toutes les unités lexicales semblables à la préposition n'assument pas nécessairement de fonction prépositionnelle. Il en est ainsi des indices d'infinitif *à* et *de* et de l'article *de*. Suivant ce principe, il nous a paru convenable de parler de complément prépositionnel de verbe plutôt que de complément d'objet indirect ou de complément d'attribution et de complément non prépositionnel de verbe plutôt que de complément d'objet direct. La dénomination traditionnelle de ces compléments n'a en effet de sens que par rapport à la présence ou non d'un morphème prépositionnel régi par le verbe.

Nous engageant dans le bilan, nous avons souligné que notre recherche ne nous a pas permis de répondre à toutes les hypothèses émises ici et là dans le travail. Ainsi, compte tenu des difficultés rencontrées dans la collecte des données et des déséquilibres qui en ont résulté, il ne nous pas été possible d'étudier les constructions prépositionnelles par rapport à certains variables comme l'âge, le sexe, la langue parlée, la langue que tel ou tel informateur souhaiterait ne pas parler, la langue des parents, la profession des parents, le lieu d'habitation et, pour Libreville, les établissements de bonne renommée et les établissements de moins bonne renommée. Nous avons toutefois pu établir certaines estimations par rapport aux provinces retenues à l'« intérieur du pays », par rapport aux modes de productions de données et par rapport aux degrés d'enseignement. Nous retiendrons ainsi que les différences ne sont pas réellement tranchées d'une province à une autre mais que les constructions prépositionnelles particulières vont *decrecendo*, de la province du Haut-Ogooué à celle du Woleu-Ntem (de 134 à 82 occurrences). S'il est possible de lire derrière ces chiffres une meilleure maîtrise des constructions dans la dernière province, nous n'occulterons pas le fait que cette justification serait encore plus défendable si les données analysées étaient équilibrées entre les deux provinces. Nous retiendrons également que les constructions prépositionnelles sont plus marquées à l'oral qu'à l'écrit (413 occurrences contre 295 occurrences). Cela semble lié au caractère spontané de l'oral par rapport à l'écrit et au fait que les productions orales sont numériquement beaucoup plus importantes que les productions écrites.

Nous retiendrons enfin qu'entre les deux degrés d'enseignement, l'enseignement primaire est beaucoup plus marqué par les constructions prépositionnelles que l'enseignement secondaire (398 occurrences contre 310 occurrences). Même si on peut invoquer le caractère plus abondant des constructions prépositionnelles relevées dans le « primaire », il est tout de même à signaler que plus on avance dans le niveau d'études, moins la maîtrise des constructions prépositionnelles est hasardeuse. Les productions des informateurs de Terminale sont par exemple beaucoup plus faciles à lire et à comprendre que celles des informateurs de l'école primaire.

Si les hypothèses secondaires n'ont pas toujours été confirmées et si toutes les variables n'ont pas toujours été exploitées, l'hypothèse principale a en revanche pu être confirmée. L'idée du « lecte des apprenants » s'est vue confirmer par le fait qu'on retrouve une diversité de constructions prépositionnelles semblables des informateurs de niveau CE2 aux informateurs de niveau Terminale. Elle est aussi confirmée par le fait que derrière un certain nombre de constructions prépositionnelles, les mêmes mécanismes intralinguistiques ou extralinguistiques sont souvent avancés. Elle est enfin confirmée par le fait qu'une quantité non négligeable de constructions prépositionnelles étudiées correspond à l'usage géographique du français au Gabon. À ce sujet, il est bien difficile de parler d'« erreurs » ou de « fautes » et nous préférons l'expression « variations géographiques de la langue française », les habitudes ou l'usage fonctionnant comme des normes particulières.

Nous avons émis, au terme de notre étude, le projet de poursuivre l'exploitation de notre corpus dans des recherches ultérieures, les champs ouverts par ledit corpus étant assez vastes. Concernant plus spécialement le présent travail, nous sommes parvenu à l'idée qu'un bon enseignement de prépositions au Gabon doit être sous-tendu par une conception « plurinormaliste » de la langue française. Celle-ci consiste non pas à envisager la langue comme un fait figé mais à la décrire sans parti pris normatif, de manière que les apprenants puissent établir le lien entre la variété qu'ils sont censés apprendre à l'école et celles qu'ils entendent à l'extérieur des salles de classe. C'est également, pensons-nous, une façon d'aider à atténuer l'insécurité linguistique si souvent observée chez les apprenants, ceux-ci étant alors mieux fixés sur les valeurs sociales accordées à telle ou telle construction prépositionnelle produite.